

Des hommes d'affaires au Parlement

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-09-2007 01:15:58

Pour certains, la politique se conjugue avec le business. Les hommes d'affaires sont toujours intéressés par un siège au Parlement.

Les élections législatives du vendredi 7 septembre n'ont pas dérogé à cette règle. Sept hommes d'affaires, parmi les plus célèbres, sont donc arrivés à décrocher leur ticket d'entrée à la Chambre des représentants.

Sans grande surprise, les Chaâbi étaient presque sûres de gagner. Représentant le Parti du progrès et du socialisme (PPS), le père, Miloud, a été élu dans la circonscription d'Essaouira, tandis que le fils, Faouzi, a été porté par les urnes au Parlement dans la circonscription de la mort «Rabat-Océan», présentée par les chroniqueurs politiques comme l'une des plus chaudes. Mohamed Sassi, secrétaire général adjoint du PSU, et Ahmed Benjelloun, patron de PADS, en savent certainement quelque chose.

Célèbre figure dans le monde des affaires, Abdelali Doumou a été élu dans la circonscription de Sraghna-Zemrane. À la tête de l'association des éleveurs de bovins d'Ouled Zerrad, il oeuvre pour le développement économique des coopératives laitières. Sous les couleurs de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), ce professeur d'économie à l'université Hassan II figure lui aussi sur la liste des 50 députés qui devront animer les débats.

Au parti de la rose, Hassan Derhem, élu dans la circonscription de Laâyoune, est très connu dans le juteux secteur de la pêche. Toujours dans le sud marocain, et précisément dans la circonscription d'Ajdir, à Marrakech Tensift-El-Haouz, Brahim Zerkdi réapparaît. Il faut dire que dans la région de Souss-Massa-Drâa, M. Zerkdi est l'une des personnalités qui défrayaient la chronique locale. Celui qu'on surnommait « le corbeau » avait tenté de devenir de force le maire d'Agadir en séquestrant, méthode très contestable, des élus suite aux élections communales de septembre 2003. Le député du Mouvement populaire (MP) et ancien président de la commune rurale Drarga à Agadir fera certainement parler de lui.

Un autre homme d'affaires issu de la région du Souss-Massa-Drâa siègera également au Parlement, sous la bannière de l'Union constitutionnelle (UC). Il s'agit de Saïd Dor, président de la Chambre de commerce d'Agadir. À Casablanca, Bouchta Jamai Ghazali du parti de l'Istiqlal a été élu par les habitants de Hay-Hassani. Les Jamai sont fortement présents dans le textile et dans l'immobilier.

Aujourd'hui le Maroc